Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – Abaisser le seuil de l’étiquetage

Par

Publié le 21/12/2001

François Patriat, secrétaire d’État à la Consommation, a déclaré, le 20 décembre 2001, qu’il était favorable à ce que le seuil d’étiquetage pour les semences OGM soit fixé “au plus bas possible, c’est-à-dire au seuil de détection des OGM”. Inf’OGM précise qu’il est actuellement techniquement possible d’abaisser ce seuil à 0,1%. Quant à l’étiquetage des aliments, celui-ci, précise-t-il, doit être “aussi lisible que “nuit à la santé” sur les paquets de cigarettes”. Enfin, il souhaite la poursuite des expérimentations en champ, mais sans “se contenter de chercher les bienfaits agronomiques et l’intérêt commercial, comme c’est le cas actuellement pour la plupart des essais”.
Agra Press, 21 décembre 2001

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-abaisser-le-seuil-de-letiquetage/